

Modalités d'utilisation de « la Maison d'Ernestine »

« La Maison d'Ernestine » est un lieu **auto-géré** : c'est-à-dire que son bon fonctionnement repose sur l'investissement de chacun-e.

À ce jour, « La Maison d'Ernestine » dispose d'une pièce de 40 m² située à l'étage.

La salle d'activités dispose de 25 places assises, 4 tables pour 4 à 8 personnes, un poêle à bois, une cuisine équipée pour cuisiner pour 50 personnes, un tableau noir (à craie). Des toilettes sèches sont à disposition dans le cabanon de chantier à l'extérieur de la maison.

Conditions d'utilisations

Pour **utiliser les locaux**, adressez-vous à la commission « Activités & Fonctionnement » en envoyant un mail à maison_ernestine@riseup.net.

Y spécifier : le type d'activité ou d'événement que vous souhaitez proposer, la date, les horaires, le nombre de personnes envisagées ainsi que votre nom et des coordonnées pour être recontacté-es.

Si vous n'avez jamais organisé d'activité à la Maison d'Ernestine, un membre de la commission vous y accueillera.

Pour participer aux activités qui s'y déroulent, les participant-es doivent **être adhérent-es** de l'association « La Maison d'Ernestine ».

Un carnet d'inscription et une caisse sont laissés à cet effet. Dans le carnet, les nouveaux participants doivent noter date, nom, prénom et y laisser un contact mail. Pour la cotisation individuelle, le liquide et les chèques à l'ordre de l'association sont acceptés.

Si votre activité a vocation à être régulière, nous souhaitons qu'un membre de votre groupe participe aux **réunions plénières** de l'association dans l'idée de suivre l'évolution de votre activité, de tenir compte de vos besoins... Ce rôle peut tourner au sein de votre groupe. Cela répondra à notre envie de voir des choses durables prendre place dans ce lieu.

Nous souhaitons un partage des connaissances et savoir-faire basé sur le bénévolat : la mise en place d'activités rémunératrices pour les intervenants n'est donc pas possible dans la Maison. Il peut éventuellement être demandé une participation aux frais liés à l'atelier (matériel,...) ; dans ce cas, nous préférons le **prix libre expliqué** au prix fixe.

Nous demandons une **participation libre aux frais** d'électricité, d'eau, de gaz, d'assurance... Vous trouverez une petite caisse prévue à cet effet à l'étage.

Le poêle est laissé à disposition et utilisable en cas de besoin. Merci d'**apporter vos bûches** (40cm max.), **votre petit bois et vos journaux.**

Enfin, avant de quitter ce lieu, veiller à le **laisser utilisable** par d'autres.

Cela implique à nos yeux de :

- > Laver, essuyer et ranger la vaisselle
- > Passer le balai
- > Laver les tables, plans de travail, gazinières et évier
- > Fermer le gaz
- > Débrancher le frigo et laisser sa porte entrouverte
- > Vider le compost dans le bac du jardin du CPIE (dans le 2ème jardin, à gauche, près de l'abri)
- > Évacuer les restes de nourriture.
- > Descendre les poubelles dans les bacs situés devant la maison et trier le recyclable (bac jaune) de ce qui ne l'est pas (bac vert). Les déchets destinés à ce dernier sont à évacuer chez vous.
- > Penser à vider les toilettes sèches.

« La Maison d'Ernestine »